



Comité de pilotage pour le PAPI-CLE Orge-Yvette

Jeudi 14 avril 2016

Ordre du jour

- Cadre réglementaire dans la gestion du risque inondation
- Présentation de la démarche d'un PAPI
- Discussion autour du projet de règlement
- Point sur les données PAPI Orge-Yvette
- Questions diverses

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette

Cadre réglementaire de la gestion du risque inondation

Directive européenne Inondation du 23 octobre 2007



Application par la mise en œuvre de PGRI
(Plans de Gestion du Risque Inondation) 2016-2021 Bassin Seine-Normandie



Stratégies locales de lutte contre les inondations



1^{er} Appel à projet Etat en 2002 puis un second en 2011 (modification de procédure)
VISION DE LA GESTION A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT + VOLET LITTORAL



PPRI et PPRL

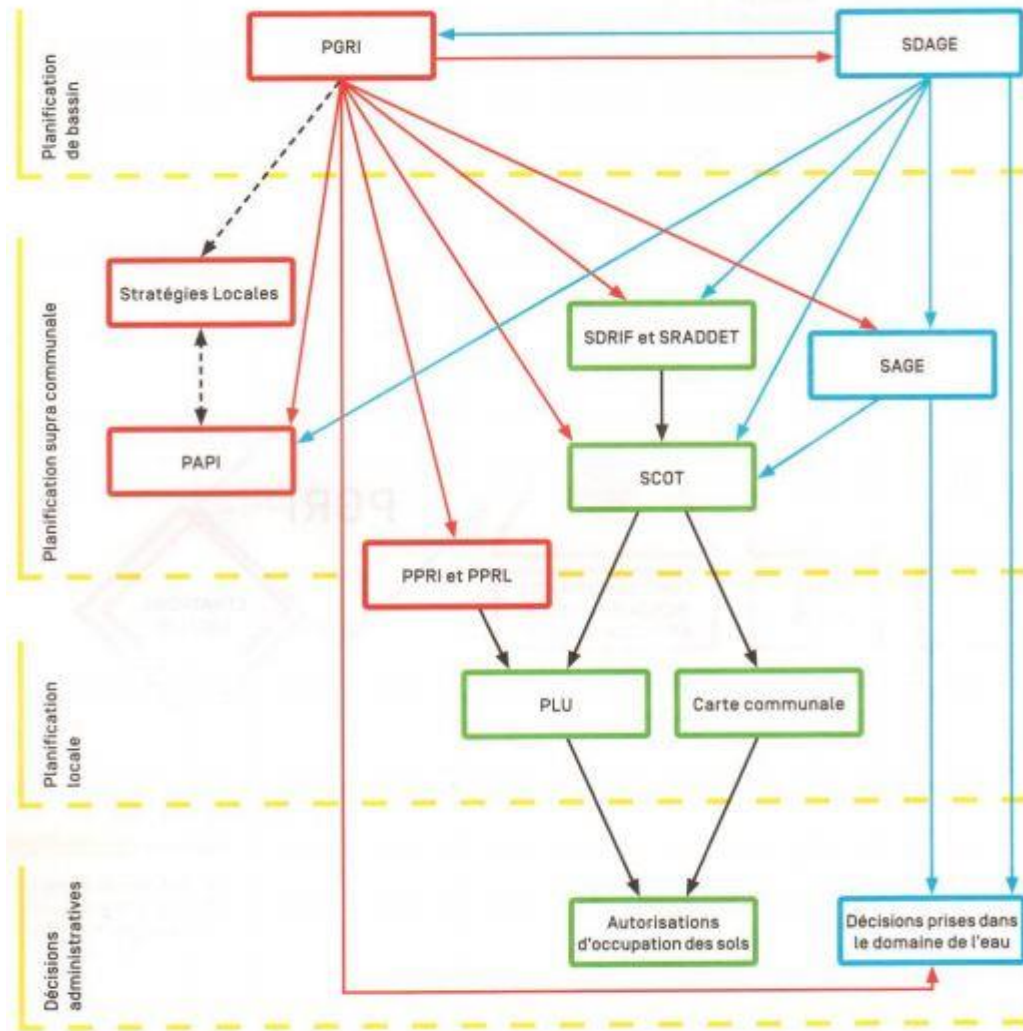


Analyse Coût
Bénéfice

Intégration
SAGE-SCOT-
PLU...

3 types de
PAPI

Labellisation
du projet



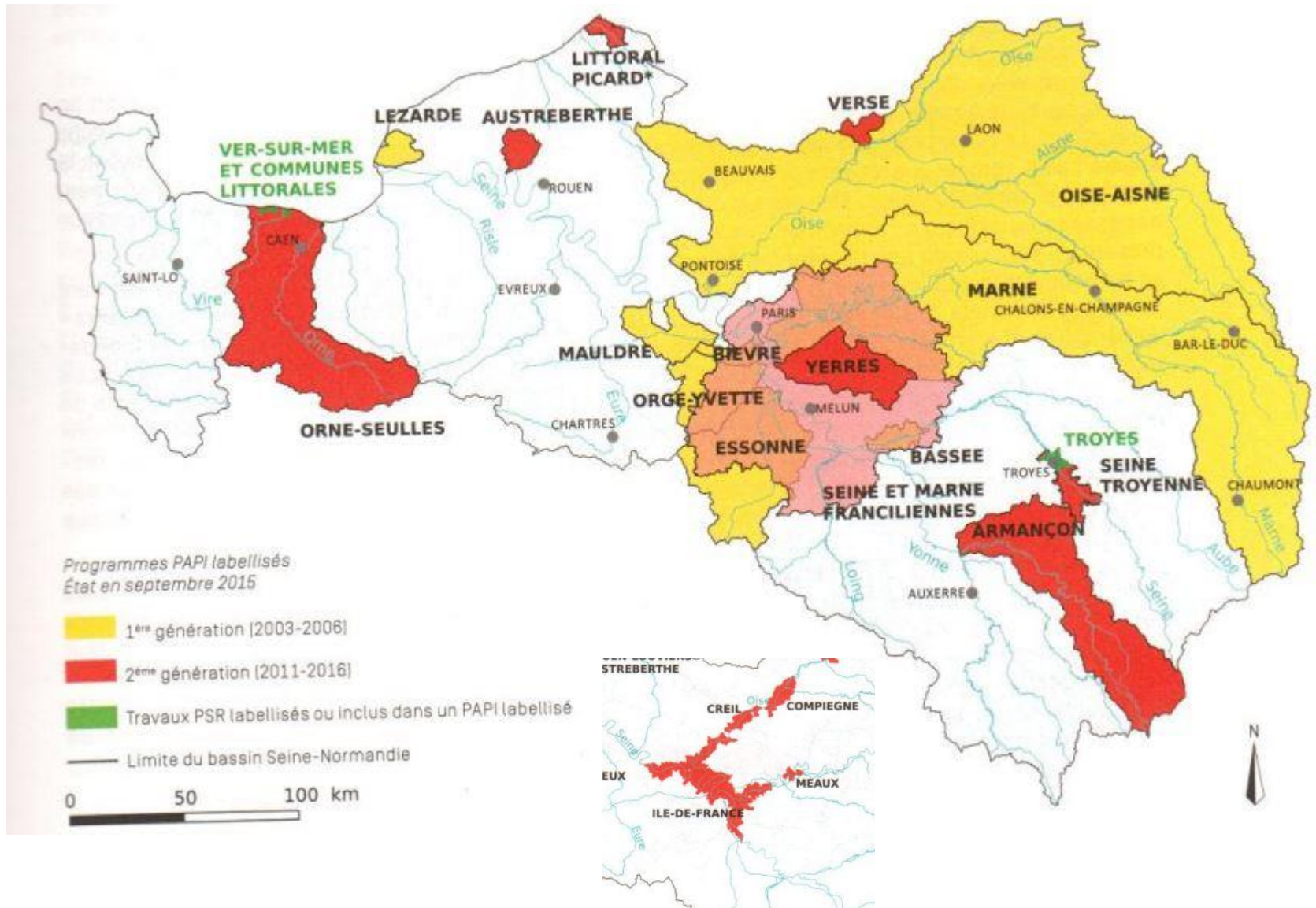
- compatibilité avec le PGRI
- compatibilité avec le SDAGE et les SAGE
- prise en compte
- - - déclinaison

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette



Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

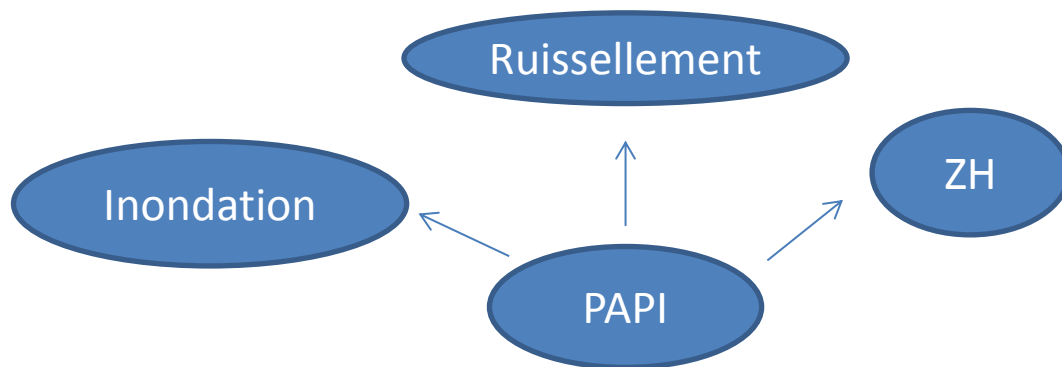


Qu'est ce qu'un PAPI ?

Programme d'**A**ctions et de **P**révention contre les **I**nondations

OBJECTIF : Promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

OPPORTUNITE : Support transversal aux enjeux « eaux » du SAGE avec un **périmètre cohérent pour la gestion de l'eau**. Gestion de l'aléa et du risque



Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette



Qu'est ce qu'un PAPI ?

Programme d'**A**ctions et de **P**révention contre les **I**nondations

In4 : Elaboration et mise en œuvre d'un PAPI

- PAPI porté par un syndicat mixte, structure porteuse du SAGE (entretien culture du risque et l'alerte des riverains, amélioration du réseau de suivi et de la connaissance des crues)

Autres dispositions du SAGE étant des axes de travail pour le PAPI :

- In 5
- In 6
- In 7

EP 1 : Gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement

Question de l'homogénéisation des pluies de référence sur les différents sous-bassins versant d'ici **fin 2016**

Cadre
réglementaire

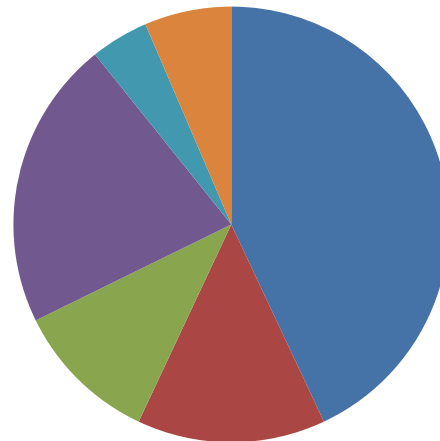
Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

- Outil de contractualisation entre l'État et les collectivités
- Durée du contrat de 6ans
- Programme d'actions ciblé sur 7 axes prégnants pour la maîtrise du risque inondation
- Financements par l'Etat (env 40%) et les acteurs locaux

Détail des taux de subvention sur
cahier des charges de l'Etat



■ FEDER
■ Région
■ Département
■ FEDER
■ Agence de l'eau
■ Autres partenaires

- 42 % pour les travaux de ralentissement dynamique et d'écoulement ;
- 41 % pour les travaux de protection ;
- 10 % pour la maîtrise de la vulnérabilité ;
- 2 % pour financer les équipes projets ;
- 2 % pour la connaissance et la conscience du risque ;
- 3 % pour la surveillance et l'alerte.

Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

Programme d'Actions : 7 axes

Axes	Coût (€ TTC)
Axe I : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	641 017,16 €
Axe II : Surveillance, prévision des crues et des inondations	203 358,08 €
Axe III : Alerte et gestion de la crise	8 000,00 €
Axe IV : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	Intégré à l'équipe projet
Axe V : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	115 294,40 €
Axe VI : Ralentissement des écoulements	93 288,00 €
Axe VII : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	29 900,00 €
Actions transversales (Equipe projet)	137 500,00 €
Total	1 228 357,64 €

Montant des différents axes – Exemple du PAPI d'intention de l'Yerres

545 300 € TTC financés par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs et par le programme de prévention des risques (43%)

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette

Les différentes formes de PAPI :

- PAPI d'intention :

- Développement des connaissances du territoire sur le risque inondation
- Définition du mode de gouvernance
- Mobilisation des maîtres d'ouvrages potentiels
- Labellisation du projet au niveau national

Le PAPI d'intention devra donner suite à un PAPI complet

Manque de données sur le territoire (diagnostic, gouvernance) Besoin d'études

- PAPI complet :

- Diagnostic approfondi et stratégie approfondie
- Programme d'actions, gouvernance, ACB
- Labellisation nationale

- Petit PAPI :

- Bassin à risque de taille modeste
- < 3M d'€, labellisation au niveau du bassin

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette

Comment construire le dossier d'instruction du PAPI ?

- **Diagnostic :**

Aléa, enjeux, Analyse des ouvrages de protection existants, Etat des lieux du fonctionnement du territoire au regard des inondations. Evaluation des conséquences.

- **Définition d'une stratégie locale adaptée :**

Identification des priorités d'action, Définition d'objectifs, besoin de cohérence, Analyse des moyens disponibles et contraintes

- **Définition d'un programme d'actions :**

Définition de mesures, Identification des maîtres d'œuvre, Calendrier prévisionnel, Rédaction de fiches-actions

- **Gouvernance :**

Structure pilote, COPIL, Comité technique, concertation entre les acteurs

- **Labellisation :**

Eléments techniques, financiers et socio-économiques nécessaires à son appréciation, moyens humains mobilisés (pilote et MO), à l'articulation de prévention et aménagement

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette

GOUVERNANCE - Rôle de la structure porteuse

- Présenter le dossier de candidature
- Animation et coordination du programme d'actions
- Pilotage des phases de diagnostic, élaboration de la stratégie, conception du programme d'actions, mise en œuvre opérationnelle et évaluation des actions
- Interlocuteur pour les services de l'Etat et les partenaires

La structure pilote devra au moins justifier d'un ETP pour l'animation du programme

Dossier de candidature à réaliser en vue de la labellisation du projet PAPI par l'Etat (vérification de la cohérence de la démarche pour ouverture au financement)

Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

Ebauche de planning à construire :

Candidature pour le PAPI d'intention

Mi-2017

2021

Diagnostic, plan de financement, stratégie,
programme d'action, **ETP**, CCTP

Dossier subvention
des études

PAPI Complet

Rapport avec :

Scénarios, Périmètre, Scénarios d'inondations
Types d'enjeux, Types de dommages
Durée d'appréhension du projet, justifiée

Lancement des
études sur les 7
axes pour dossier
labellisation PAPI
complet

Création de du poste 40% subvention par PPR, le
reste structure porteuse

Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

Note d'information sur les réunions à venir pour la CLE

Le jeudi 21 avril 2016 : Atelier du PAPI sur les outils opérationnels du risque inondation

- Retour d'expérience sur les exercices inondation en vallée de l'Yerres (SYAGE)
- Diagnostic de territoires, exemple récent territoire de la petite couronne (IAU IDF)

Le Mardi 3 mai 2016 : Journée des Présidents de CLE (Invitation EPTB Seine-Grands-Lacs)

ANNULER

- Protéger les zones humides pour la prévention des inondations
- Affirmer le rôle des CLE en matière de prévention des inondations
- Mobiliser les outils de gestion du risque
- Echanges et propositions de modalités de collaboration (ateliers du PAPI...)

Gestion des inondations = Axe transversal aux autres enjeux « eaux »

Cadre
réglementaire

Structure d'un
PAPI

Projet de
règlement

Projet Orge-
Yvette

**REGLEMENT INTERIEUR
DU COMITE DE PILOTAGE
DU SAGE ET DU PAPI DU BASSIN
ORGE/YVETTE**

Cadre réglementaire

Structure d'un PAPI

Projet de règlement

Projet Orge-Yvette

Territoire de l'Orge-Yvette

- Caractérisation de l'aléa inondation (territoire, climat...)
- Débordements des cours d'eaux, données sur les crues
- Typologies des enjeux inondation
- Acteurs mis en jeu sur le territoire
- Point sur les actions en cours

Rapport CLE en phase de projet (2012) sur l'état des lieux



MERCI DE VOTRE ATTENTION